

OBJET : Affectation résultats CA AEP 2021 SETA

Membres en exercice : **26**
 Membres présents lors de la délibération : **18**
 Membres ayant donné procuration : **5**
 Date de convocation : **28/02 /2022**
 Date d'affichage : **28/02/2022**
 Votes contre : **0**
 Votes pour : **23**
 Abstentions : **0**

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni
 Au Foyer de Salles d'Armagnac, sous la présidence
 de **Monsieur Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Arnaud LATAPIE**

Membres présents : ORTYL Chantal, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, DIEDERICH Henri, LAPORTE Régis, BAQUE Aline, LABURTHE Joël, TARBE Cécile, BOUJU Michel, NALIS Patrick, SAINT LANNES- Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud

Membres représentés : MAURAS Marie-Claude (procuration à Pascal TROTTA). DUPUY Alain (procuration à Joël LABURTHE), DESJARDINS Lionel (Pouvoir à Claude SAINT-LANNES) BARSACQ Franck (pouvoir à Michel BOUJU), FRENOT Thierry (pouvoir à Aline BAQUE)

Délibération :

Le Comité Syndical,
 Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice **2021** dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de l'exercice 2021	A	- 21 425,89 €
Report à nouveau créditeur	B	663 654,82 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2021	A+B	641 928,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	D	85 711,88 €
Restes à réaliser		Solde des restes à réaliser
Dépenses	Recettes	
0.00 €	0.00 €	
Excédent de financement à la section d'investissement	E	509 686,57 €

DECIDE d'affecter au budget AEP du S.E.T.A. pour 2022, les résultats de l'exercice 2021 de la façon suivante :

1°) report au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » de la somme de	509 686,57 €
2°) Affectation en recettes de fonctionnement, sur la ligne 002 « excédent de fonctionnement reporté »	641 928, 93 €

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
 Le Président,
 Philippe SAUQUES

